



Bordeaux, le 11 mars 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature du Contrat territoire lecture entre l'État et les 3 communes d'Oradour-sur-Glane, de Rochechouart et de Saint-Junien

Mardi 12 mars 2019 à 16h30
Médiathèque de Saint-Junien (87200), rue Jean Teillet

Mardi 12 mars, Pascale Silbermann, sous-préfète de Bellac et de Rochechouart, Philippe Lacroix, maire d'Oradour-sur-Glane, Jean-Marie Rougier, maire de Rochechouart et Pierre Allard, maire de Saint-Junien, signeront à Saint-Junien le Contrat territoire lecture dans le cadre du plan national « Bibliothèques, Ouvrir plus, ouvrir mieux ».

Après le soutien de 2016 à 2018, à la création de la médiathèque d'Oradour-sur-Glane, à la professionnalisation de celles de Rochechouart et de Saint-Junien, l'État signe un contrat territoire lecture conjointement avec les 3 communes d'Oradour-sur-Glane, Rochechouart et Saint-Junien.

Ainsi, l'État s'appuie sur ces 3 communes, riches d'associations et d'équipements culturels qui rayonnent sur un bassin de vie de plus de 37 000 habitants, le deuxième du département de la Haute-Vienne, pour rendre la culture accessible à tous.

Co-construit avec les acteurs culturels et les collectivités territoriales, adapté aux caractéristiques économiques et sociales du territoire, le Contrat territoire lecture est signé pour 3 ans (2019-2021), conjointement avec les 3 collectivités.

En application du programme national « Bibliothèques, ouvrir plus, ouvrir mieux », il a 3 objectifs :

- élargir les publics des médiathèques, par un travail auprès des jeunes éloignés de la lecture et de la lecture (du jeune enfant au jeune parent), et auprès des seniors,
- déployer l'offre culturelle numérique et les services numériques,
- développer l'animation en partenariat avec les acteurs culturels du territoire.

Concrètement, ces 3 bibliothèques, au-delà de leur fonction première d'accès au livre et à l'information, joueront le rôle de tiers-lieu, avec le concours de jeunes en mission de service civique.

Elles adapteront leurs offres de documents et leurs équipements numériques aux jeunes et aux seniors, avec des ateliers sur tablette, luttant contre la fracture numérique.

Elles proposeront une aide aux usagers pour l'administration numérique, en partenariat avec la CAF, le Centre des finances publiques et la MSA.

Elles développeront des actions culturelles adaptées à la diversité des populations du territoire en partenariat avec la Mégisserie, le Château Musée d'art contemporain de Rochechouart, le Musée de la Météore et l'association Faites des livres.

Les équipes des 3 médiathèques seront formées pour mettre en œuvre ces nouveaux services.

Contacts

Préfecture de région : Sophie BILLA / Agathe NOUGUE - 05 56 90 60 18 ou pref-communication@region-nouvelle-aquitaine.gouv.fr

DRAC : Odile NUBLAT - 05 57 95 02 56 odile.nublat@culture.gouv.fr

Préfecture de la Haute-Vienne : Delphine DOMINGUEZ - 05 55 44 17 50 ou pref-communication@haute-vienne.gouv.fr